

Projets de rues-écoles

Étapes d'implantation et trousse d'information

préparées par

MOBI-O, Centre de gestion des déplacements de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue





À QUI S'ADRESSE CE DOCUMENT ?

Ce document est à destination de toute personne ou organisation qui souhaiterait mettre en place un projet de rue-école. Tous les éléments présentés dans cette trousse de planification sont des conseils, chaque projet de rue-école peut suivre son propre cheminement et s'adapter en fonction de la réalité du milieu.

NOTES AU LECTORAT

L'équipe de MOBI-O fait le choix d'inclure toute personne dans ses productions écrites. Dans ce but, les règles édictées par le Guide de rédaction épïcène de l'Union des Municipalités du Québec ont été suivies pour la rédaction du présent document.

La reproduction de ce document est permise à condition d'en citer la source.

Version :
Octobre 2024

Édition :
Automne 2024





Table des matières

1.	<i>Présentation du projet</i>	3
2.	<i>Conditions de succès des rues-écoles</i>	3
3.	<i>Sommaire des étapes de mise en place</i>	4
4.	<i>Rôles et attentes des différentes parties-prenantes du projet</i>	5
5.	<i>Les documents administratifs à fournir</i>	7
6.	<i>Préparation des bénévoles</i>	10
7.	<i>Planification complète du projet</i>	11
8.	<i>Matériel conseillé pour le projet</i>	11
9.	<i>Activités de formation, de mobilisation et de sensibilisation</i>	18
10.	<i>Débarcadère alternatif pour autobus scolaire</i>	20
11.	<i>Débarcadère alternatif pour les voitures</i>	21
12.	<i>Retour sur le projet-pilote réalisé à l'école Lac-des-Fées au printemps 2023</i>	22



1. Présentation du projet

Dans l'objectif d'améliorer la sécurité aux abords des écoles, MOBI-O présente une trousse d'information et les étapes nécessaires pour la mise en place de rues-écoles.

Une rue-école désigne une rue ou plusieurs rues situées aux abords immédiats d'une école, réservées exclusivement au transport actif pour une période de 15 à 90 minutes aux horaires d'arrivée et de départ des enfants. Ce type de projet améliore la sécurité et encourage les déplacements actifs et indépendants dans le quartier, tout en encourageant le jeu libre, la quiétude et les interactions sociales entre les enfants et les différents membres de la communauté scolaire.

Pour l'élaboration de cette trousse, MOBI-O s'est appuyée sur son expérience lors du premier projet-pilote de rue-école en Outaouais, réalisée au printemps 2023 à l'école Lac-des-Fées, ainsi que de la rue-école implantée en 2024 à l'école Saint-Rédempteur.

Il est possible d'envisager plusieurs formats de rue-école :

- Un jour par semaine, sur un mois ;
- Une semaine entière ;
- Un mois en mode mixte (plusieurs jours par semaine ou tous les jours).

L'initiative profite également de l'expertise du Centre d'écologie urbaine (CEU) qui réalise des projets de rues-écoles sur le territoire de Montréal et a élaboré des outils disponibles sur leur site [Changer les règles du jeu](#).

2. Conditions de succès des rues-écoles

- ▶ Mobilisation et participation de la communauté de l'école ;
- ▶ Développement de la culture du transport actif en amont du projet (exemples : formations en sécurité routière (Piéton averti, Ça marche !, Cycliste averti, etc.), Défi *Je suis capable !*) ;
- ▶ Appui de l'ensemble des acteurs et actrices impliqués-es de près ou de loin dans le projet (exemples : la municipalité, la communauté, les parents, l'école, les associations de résidents-es, etc.) ;



- ▶ Structure de coordination du projet qui assure une communication efficace et régulière entre les différents acteurs et actrices impliqués ;
- ▶ Intégration de mesures d'évaluation et de rétroaction pour ajuster et améliorer en continu le fonctionnement de la rue-école de semaine en semaine.

3. Sommaire des étapes de mise en place

Voici un sommaire des étapes à accomplir pour la mise en place d'une rue-école dans votre municipalité. Vous trouverez plus bas le détail de chacune des étapes, incluant un échéancier proposé.

Étape 1 – Le démarchage : identifier, solliciter et recruter des écoles intéressées

Étape 2 – Les modalités :

- Rencontrer et mobiliser les partenaires
- Déterminer les modalités du projet en fonction des souhaits et de la capacité de l'école

Étape 3 – Les étapes administratives :

- Rencontrer les services de la municipalité et autres partenaires associés
- Réaliser les étapes administratives pour faire autoriser le projet de rue-école

Étape 4 – Le démarrage du projet avec l'école :

Informez et consultez la communauté de l'école et les parents d'élèves sur le projet (format préféré, dates, etc.)

Étape 5 – La réalisation :

- Communiquer la tenue du projet avec les parents d'élèves, le personnel de l'école et les résident-es (affichage, médias sociaux et traditionnels, etc.)
- Recruter des bénévoles parmi la communauté scolaire et réaliser des rencontres préparatoires en amont du projet
- Réaliser le projet de rue-école

Étape 6 – Réaliser un bilan du projet :

- Sonder l'école et les parents sur leur opinion du projet
- Faire une rencontre de bilan avec tous les partenaires du projet
- Rédiger le rapport bilan



4. Rôles et attentes des différentes parties prenantes du projet

Voici une liste conseillée de partenaires à impliquer dans le projet, incluant le rôle et les attentes par rapport à leur implication :

► Organisation ou personne(s) responsables du projet

Ce projet peut être pris en charge par une école, par un organisme indépendant engagé dans la communauté, dans le quartier et/ou sur les sujets de transports actifs, par un-e parent d'élève, un-e élu-e municipal-e... Ce qui importe, c'est que la personne responsable de la rue-école possède le temps nécessaire à consacrer à chacune des étapes afin d'en assurer le succès.

- Rôle : coordonner et planifier la mise en place du projet, mobiliser les ressources nécessaires et assurer la gestion globale du projet.
- Attentes : S'engager activement dans la réalisation du projet, en coordonner toutes les étapes, assurer une communication efficace avec tous les partenaires impliqués et garantir le respect des échéanciers et des objectifs.

► L'école

Si l'école a la charge du projet, ce rôle s'ajoute à ceux présentés précédemment.

Pour maximiser le succès du projet de rue-école, il est fortement conseillé que l'école fasse la promotion d'une culture de transport actif en amont auprès des élèves et de leurs parents. Pour ce faire, nous encourageons la direction de l'école à inciter les professeurs à participer à des activités de formation sur le transport actif (exemple : *Piéton averti* et *Ça marche !* pour les élèves du 2^e cycle, *Cycliste averti* pour les élèves du 3^e cycle – en lien avec la campagne [À l'école, à pied ou à vélo, je suis capable !](#)).

- Rôle : Fournir un soutien actif au projet, communiquer avec le personnel, les enfants et les parents, mobiliser et coordonner des bénévoles ou du personnel pour les jours de rue-école, et intégrer le projet dans sa planification.
- Attentes : Promouvoir la sécurité et la mobilité active autour de l'école, participer activement aux activités et aux décisions liées au projet, et encourager la participation des élèves et des familles.

► Le conseil d'établissement de l'école



Le conseil d'établissement est appelé à adapter une résolution en début de projet pour montrer son soutien et permettre le lancement de la planification du projet.

- Rôle : Représenter les intérêts de la communauté scolaire, soutenir et conseiller l'école dans la mise en œuvre du projet, appuyer le recrutement de bénévoles pour la réalisation.
- Attentes : Contribuer aux décisions liées au projet, mobiliser les ressources et les soutiens nécessaires au sein de la communauté scolaire et assurer une communication transparente avec les parents, les élèves et les bénévoles potentiels.

► Des associations de quartiers

Associations de résident-es, maisons de quartiers, maisons de jeunes, etc.

- Rôle : Représenter les intérêts des résident-es du quartier, mobiliser la communauté locale et appuyer la mise en place du projet. Ces associations peuvent aussi être de bons partenaires pour la mobilisation de bénévoles lors des journées de rue-école.
- Attentes : Collaborer avec l'école et les autres partenaires pour promouvoir le projet au sein de la communauté, communiquer et mobiliser les résident-es pour participer aux initiatives du projet, favoriser le recrutement de bénévoles et appuyer les communications publiques.

► La municipalité

- Rôle : Fournir un soutien institutionnel et financier (à valider selon les capacités budgétaires) au projet, coordonner les aspects réglementaires et administratifs, et assurer la sécurité et la gestion de l'espace public.
- Attentes : Soutenir publiquement le projet, soutenir activement sa mise en œuvre, fournir des ressources matérielles et financières si nécessaire, et collaborer avec les autres partenaires pour garantir le succès du projet.

► Les élu-es locaux-les

- Rôles : Représenter les intérêts de la population auprès des instances politiques, soutenir le projet au niveau décisionnel et, au besoin, faciliter la coordination entre les différentes parties prenantes.
- Attentes : Soutenir publiquement le projet, mobiliser les ressources et les soutiens politiques nécessaires, et travailler en collaboration avec les autres parties prenantes pour surmonter les obstacles et les défis.



- ▶ **Les services de police ou agents de stationnement**
 - Rôle : Lorsque la présence est obligatoire en vertu du règlement, assurer la sécurité et le respect des règles de circulation autour de l'école, fournir des conseils et un soutien logistique en matière de sécurité routière.
 - Attentes : Collaborer étroitement avec l'école et les autres partenaires pour garantir la sécurité des élèves et des usagers de la route, sensibiliser la communauté aux enjeux de sécurité routière, et intervenir en cas de besoin pour assurer le bon déroulement du projet.
 - *Rôle alternatif (si la présence est facultative) : selon les besoins de la communauté, cela peut aller d'une disponibilité régulière des effectifs pour intervenir sur les lieux au besoin jusqu'à une présence sur place pendant la tenue du projet. Lorsque la présence sur place est facultative, la sécurité et le rappel des règles de circulation peuvent être assurés par des bénévoles formés-es.*

- ▶ **Tout autre partenaire pertinent pour la mise en place du projet :**
 - ▶ Un-e conseiller-ère en promotion de la santé du CISSS-O
 - ▶ Le service d'incendie
 - ▶ Des parents d'élèves
 - ▶ La société de transport ou l'autorité organisatrice des transports (AOT) concernée
 - ▶ Des commerçant-es à proximité
 - ▶ Des résident-es de la rue concernée → [Exemple de lettre à leur envoyer.](#)
- Rôle : Apporter une expertise spécifique ou des ressources complémentaires pour enrichir le projet et favoriser sa réussite.
- Attentes : Promouvoir le projet auprès des pairs (résident-es, commerçant-es), contribuer activement à la réalisation du projet en fonction de leurs domaines d'expertise, collaborer avec les autres partenaires pour assurer une approche intégrée et cohérente, et participer aux activités et aux décisions liées au projet.

5. Les documents administratifs à fournir

Cette liste de documents n'est pas exhaustive. Les documents demandés pour réaliser un projet de rue-école peuvent varier selon le projet et le contexte dans lequel il se déroule. Voici cependant les documents demandés pour réaliser un projet de rue-école **dans la municipalité de Gatineau** :



- 1) L'école doit faire signer une résolution à son Conseil d'établissement pour manifester officiellement son intérêt ;
- 2) L'organisation promotrice du projet doit se charger de réaliser les plans de fermetures de l'école. Nous conseillons d'utiliser les plans des écoles du ministère des Transports et de la mobilité durable ou les plans de corridor scolaire, ceux de la Ville de Gatineau sont disponibles via le lien suivant : [Zones scolaires](#).
- 3) Afin de signer une résolution, le Comité exécutif de la municipalité doit recevoir :
 - La résolution du conseil d'établissement,
 - Les plans de fermeture de(s) rue(s),
 - Le calendrier avec les dates et les heures de fermeture.

Il est à définir avec la personne responsable à la Ville s'il faut rédiger ou non un rapport de présentation du projet en plus de fournir cette liste de documents.

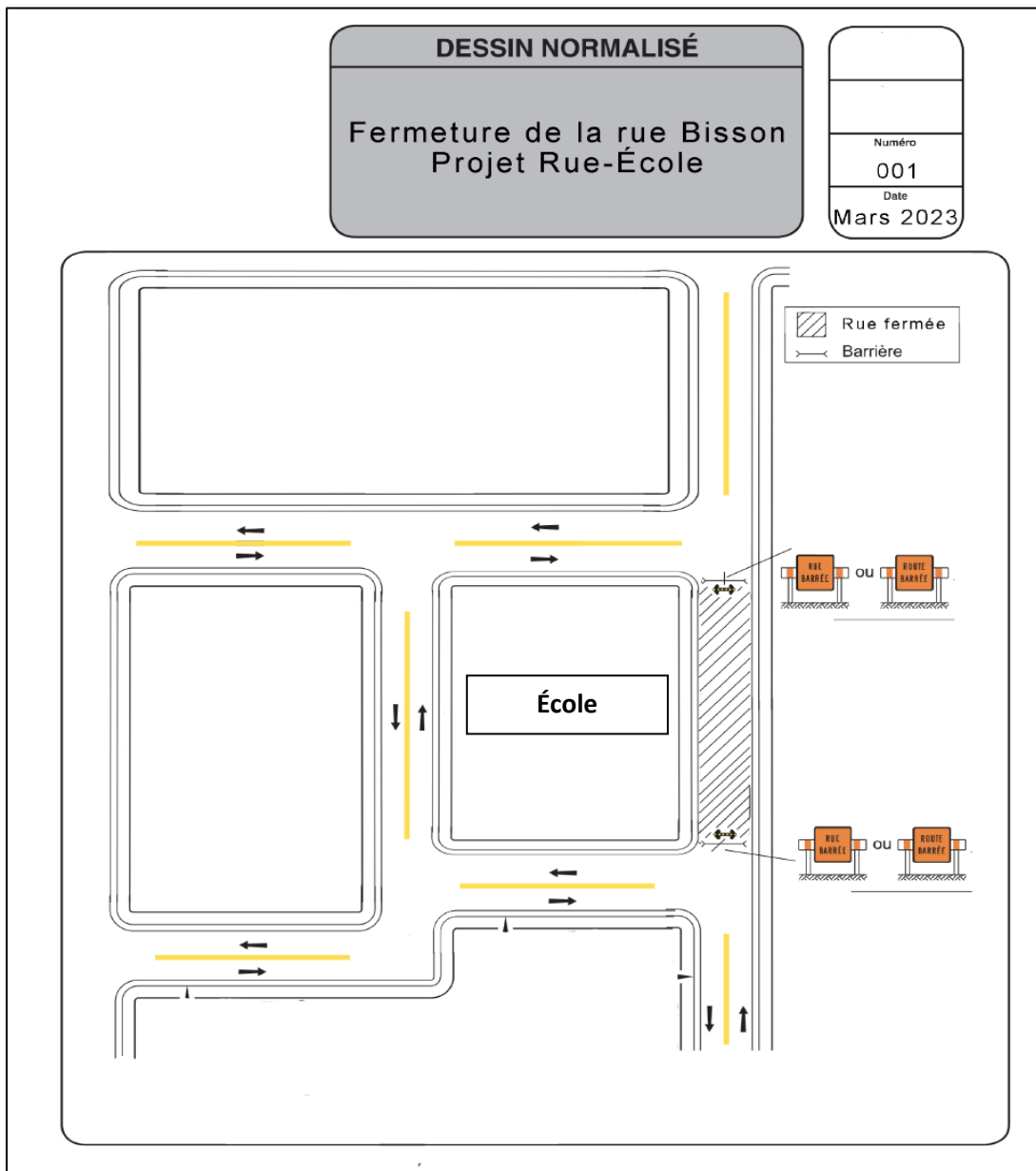


Figure 1 : Exemple de plan de fermeture d'une rue



6. Préparation des bénévoles

Pour réaliser ce projet, la mobilisation de bénévoles est essentielle. Il est conseillé de réaliser une rencontre préparatoire avec ces derniers en amont de la rue-école. Cette rencontre est l'occasion de discuter des éléments suivants :

- ▶ La logistique de l'événement
- ▶ Les consignes de sécurité (mesures d'urgence, code de couleur du Service de sécurité incendie de la municipalité) - [Document de sécurité du SSI de Gatineau](#)
- ▶ La distribution et l'explication des rôles des bénévoles
- ▶ Les discours à aborder envers les personnes passantes ou riveraines
- ▶ L'absence du bénévole (consignes pour le remplacement)
- ▶ L'importance de rappeler la sécurité routière aux enfants, car les jeunes n'ont pas du tout la même perception du danger, de la vitesse, des volumes des véhicules, etc. qu'un adulte
- ▶ La procédure en cas de personne blessée sur la rue
- ▶ Les activités de mise en situation en lien avec les différents sujets abordés

Pour assurer un bon parcours de formation pour les bénévoles, voici quelques liens vers des formations ou des documents à consulter :

- ▶ [Une attestation de participation](#) – Il est conseillé de faire signer une attestation de participation pour engager la participation des bénévoles et officialiser leur participation au projet.
- ▶ [Guide pour débiter la mise en place d'une Rue-École par le CEU](#)
- ▶ [Formation aux bénévoles du CEU pour la rue-école](#)
- ▶ [Formation aux bénévoles du Trottibus de la Société canadienne du cancer](#)
- ▶ [Projet de rue-école à la Ville de Québec – 2023 \(vidéo YouTube\)](#)
- ▶ [Formation instructeur cycliste avertie de Vélo Québec](#)



7. Planification complète du projet

Voici l'échéancier optimal conseillé pour le projet. Ceci est à titre indicatif, chaque projet de rue-école peut suivre son propre cheminement et s'adapter en fonction de la réalité du milieu.

En bleu, des conseils pour le bon déroulement du projet ainsi que [des liens vers des documents pertinents](#).

Avant la mise en place de la rue-école		
Date	Tâche(s)	Partie(s) prenante(s)
6 mois avant la mise en place de la rue-école	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de contact avec l'école intéressée par le projet - Rencontre de démarrage - Envoi de la résolution - Signature de cette résolution par le conseil d'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation promotrice du projet - Direction de l'école - Conseil d'établissement - Comité mobilité de l'école (si existant)
5 mois avant	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les différentes entrées de l'école - Planifier les dates et les heures de fermeture et choisir la ou les rues concernées - Réaliser le plan de zone transport actif - Remise d'un document de présentation du projet aux parties prenantes (école, rue(s) visée(s), dates, actions prévues, etc.) – intéressant dans le cas d'un projet pilote pour la municipalité - Sollicitation des associations de résident-es / de quartier / communautaires (etc.) pour appuyer le projet (si applicable) - Sollicitation des élu-es pour appuyer le projet - À réception de la résolution signée, faire une demande d'autorisation à la municipalité <ul style="list-style-type: none"> ▶ Prévoir un horaire de fermeture en concordance avec l'horaire de l'école : 30 à 20 min avant que la cloche sonne ▶ Prévoir des jours de rues-écoles différents des jours de ramassage des vidanges 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation promotrice - Municipalité - Élu-es



JE SUIS CAPABLE

Avant la mise en place de la rue-école		
Date	Tâche(s)	Partie(s) prenante(s)
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Dresser une liste complète des administratifs demandés par la municipalité (à cocher au fur et à mesure) ▶ Faire valider le plan de zone transport actif avec l'école et les partenaires (p. ex. : transport scolaire), puis envoyer à la municipalité ▶ Si nécessaire, prévoir un débarcadère alternatif pour les autobus scolaires (Méthodologie) 	
4 mois avant	<p>Après avoir obtenu l'autorisation de la municipalité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre avec les citoyen·nes du quartier (associations de quartier ou prise de contact avec les résident·es des rues concernées) - Prévoir le matériel de fermeture des rues avec la municipalité (barrières, cônes, signalisation ...) - Créer les documents de communications (affiches coroplaste, dépliants pour les résident·es, courriels d'invitation pour les parents) ▶ Prévoir un système d'entreposage des barricades avec l'école ou s'arranger avec la municipalité 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation promotrice - Résident·es - Direction de l'école - Municipalité
3 mois avant	<ul style="list-style-type: none"> - Commencer le recrutement des bénévoles - Information des parents/résident·es sur l'intention de mettre en place une rue-école 	<ul style="list-style-type: none"> - École - Associations du quartier - Organisation promotrice
2 mois avant	<ul style="list-style-type: none"> - Informer à nouveau le transporteur scolaire de la fermeture de la rue de l'école - Valider l'endroit où les autobus déposeront les enfants durant le projet - S'assurer des modifications de parcours si nécessaires - Acheter le matériel nécessaire pour les bénévoles (vêtements distinctifs, trousse premiers soins, attaches des pancartes) ▶ Si il y a le souhait de réaliser un trottibus pour venir à l'école, commencer la mise en place. 	<ul style="list-style-type: none"> - Direction de l'école



Avant la mise en place de la rue-école		
Date	Tâche(s)	Partie(s) prenante(s)
1 mois avant	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer sur le projet aux parents d'élèves <ul style="list-style-type: none"> ▶ Modèle de lettre pour les parents ▶ Modèle de dépliant pour les parents - Communiquer auprès des résident-es avec ou sans l'aide des associations - Partager l'événement dans les outils de communications internes à l'école (un journal, un groupe Facebook, une page internet, etc.). Un exemple de plan de communication sur les réseaux sociaux ou pour des courriels est en annexe 1. - Fournir une assurance responsabilité civile valide pendant les activités de rue-école - Afficher les pancartes <ul style="list-style-type: none"> ▶ Désigner une personne responsable des communications. Cette personne s'engage à prendre des photos lors de l'événement et à les transmettre à la personne responsable du projet (ces deux rôles peuvent être assurés par la même personne). 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation promotrice - École - Conseil d'établissement
1 semaine avant	<ul style="list-style-type: none"> - Faire une première collecte de données sur la part modale des élèves (à main levée dans chaque classe). Un exemple de tableau de recensement est en annexe 2. - S'assurer avec la Ville que les barricades seront bien à l'école avant les journées de l'événement - S'assurer que l'affichage est bien installé autour de l'école - Envoyer les documents aux bénévoles : <ul style="list-style-type: none"> ▶ L'attestation de participation (si ça n'a pas été fait avant) ▶ Valider leur présence ▶ Le rôle de chaque bénévole avec le plan de fermeture 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation promotrice - École - Bénévoles - Résident-es



Avant la mise en place de la rue-école		
Date	Tâche(s)	Partie(s) prenante(s)
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Positionner 2 bénévoles par point de détournement de la circulation et 1 bénévole au 120 m <ul style="list-style-type: none"> ▶ Le numéro de cellulaire de la personne responsable du projet ▶ S'assurer que cette personne sera présente les jours de rue-école - Communiquer à nouveau avec les parents et avec les résident-es <ul style="list-style-type: none"> ▶ Si inclus dans le projet, communiquer sur le débarcadère alternatif ▶ Déterminer un lieu de rassemblement pour les bénévoles les journées de rue-école avant le début 	
1 à 2 jours avant	<p>Communiquer une dernière fois avec les outils spécifiques de l'école et faire un dernier rappel auprès des parents, des élèves et du personnel de l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Si l'événement est réalisé sur plusieurs semaines, il est important de rappeler l'événement aux parents chaque veille de rue-école, si la rue-école se tient seulement une fois par semaine. 	<ul style="list-style-type: none"> - École - Organisation promotrice

Pendant la tenue de la rue-école		
Jour J	Tâche(s)	Partie(s) prenante(s)
Avant le début de la rue-école	<ul style="list-style-type: none"> - Installer les barrières au point de détournement de la circulation - Afficher une pancarte sur cette barrière ▶ Arriver de tout le monde 45 minutes avant le début des rues-écoles ▶ Prendre des photos des éléments installés pour les prochaines journées de rue-école 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation promotrice - École - Bénévoles
Pendant la rue-école	<ul style="list-style-type: none"> - Prises de photos de l'événement 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation promotrice



Pendant la tenue de la rue-école		
Jour J	Tâche(s)	Partie(s) prenante(s)
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pour assurer la confidentialité des prises de vues, les parents peuvent prendre des photos eux-mêmes de leur(s) enfant(s) et les envoyer à l'école. L'école se chargera ensuite de transmettre les photos à la personne responsable du projet. IMPORTANT : sans autorisations, les têtes des enfants doivent être floutées avant toutes communications extérieures. ▶ Aux entrées/points de détournement de la circulation : Pour chaque élève en transport actif, un bénévole le félicite d'être venu à l'école en transport actif et réaliser le comptage, cela peut-être à l'aide d'un compteur à main ou la distribution d'outil de comptage (comme des autocollants). ▶ Les bénévoles sont responsables d'informer les automobilistes que la rue est fermée pendant une certaine période et d'offrir un itinéraire alternatif au besoin. Les bénévoles pourraient avoir un plan papier pour leur montrer les options possibles de stationnement pour déposer ou accompagner leur(s) enfant(s) à pied. ▶ Aux 120 m : les bénévoles sont responsables de veiller à la sécurité des personnes en transport actif, ainsi que d'encadrer les automobilistes qui veulent sortir de chez eux. 	<ul style="list-style-type: none"> - École - Bénévoles
Après la rue-école	<ul style="list-style-type: none"> - Enlever les barrières et les ranger à l'endroit prévu - Remise du matériel prêter pour les bénévoles à la personne responsable du projet - Partage des photos de tout le monde à la personne désignée aux communications - Collecte de donnée sur l'utilisation de la rue-école - Collecte de données sur la part modale des élèves chaque jour de rue-école (à main levée en classe) 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation promotrice - École - Bénévoles



Après la mise en place de la rue-école		
Date	Tâche	Partie(s) prenante(s)
Dans les jours suivant le projet	<ul style="list-style-type: none"> - Partager les données recueillies sur les parts modales des élèves à la personne responsable du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - École - Organisation promotrice
1 semaine après	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser une rencontre interne le vendredi après le 1^{er} événement. Corriger le tir si requis. - Envoyer un sondage en ligne pour les parents, les résident-es et un pour les bénévoles pour recueillir leurs commentaires et suggestions d'améliorations 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation promotrice - Municipalité - Bénévoles
1 mois après	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre de rétroaction avec les parties prenantes du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation promotrice - Municipalité - Bénévoles
3 mois après	<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger un bref rapport d'activité et l'envoyer aux partenaires - Améliorer les outils si nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation promotrice



8. Matériel conseillé pour le projet

Matériel à fournir par l'organisation promotrice du projet lors du projet :

En noir, ce qui est nécessaire.

En bleu, ce qui est conseillé.

- ▶ Vêtement distinctif pour les bénévoles (dossards fluo, casquettes, etc.) ;
- ▶ De quoi prendre des photos lors de l'événement ;
- ▶ Les coordonnées de la personne responsable du projet (courriel, numéro de téléphone) ;
- ▶ Le document d'organisation des bénévoles :
 - Le plan avec le nombre de bénévoles à positionner aux endroits stratégiques et le nom des personnes,
 - Un calendrier des bénévoles ;
 - Le plan du corridor scolaire, indiquant la rue bloquée et les options de stationnement ;
- ▶ Le document du SSIG sur les mesures de sécurité ;
- ▶ **Trousse de premiers soins.**

Matériel à prévoir par la municipalité :

- ▶ Des barricades en métal ou en bois, utiliser pour les rues barrées ou barricades d'événement.
- ▶ Des cônes de sécurité pour sécuriser un corridor scolaire dans le cas d'un débarcadère alternatif.

Matériel à prévoir par l'école :

- ▶ **Trousse de premiers soins ;**
- ▶ Tente pour abriter les enfants lors de la prise de photo en cas de mauvais temps.

Matériel à prévoir par les bénévoles :

- ▶ Vêtements adaptés à la météo annoncée ;
- ▶ Parapluie/imperméable en cas de mauvais temps ;
- ▶ Des cellulaires personnels.

Matériel à prévoir par le policier éducateur :

- ▶ Dépliants de sensibilisation à la sécurité (si désiré) ;
- ▶ Parapluie/imperméable en cas de mauvais temps.



9. Activités de formation, de mobilisation et de sensibilisation

Pour maximiser l'impact de la rue-école, il est encouragé de préparer le terrain et d'assurer une mobilisation/sensibilisation accrue avant et pendant. Voici des exemples d'activités de formation, mobilisation et sensibilisation, pouvant être animées par MOBI-O et les inscriptions se font via le site de la campagne [Je suis capable !](#)

1. Activités de formations

1 ^{er} cycle	2 ^e cycle		3 ^e cycle	
Axelle et Pitchouf	Piéton averti	Ça marche	Cycliste averti	Sortie de route
Vidéos pédagogiques et jeux interactifs	<ul style="list-style-type: none"> Formation théorique (1h) Formation pratique (1h - volontariat) 	<ul style="list-style-type: none"> Formation théorique (1h) Formation pratique (1h) Activité de mobilisation (2 à 3h – volontariat) 	<ul style="list-style-type: none"> Formation théorique avec évaluation (6h) Formation pratique (6h) Sortie sur route (3h) Évaluations individuelles (3h) 	Encadrement d'une sortie sur route avec des instructeurs et instructrices qualifié-es
45 à 60 min	1h +1h	2h + 3h	18h	2h

2. Activités de mobilisations

DÉFI À L'ÉCOLE À PIED OU À VÉLO, JE SUIS CAPABLE !



Le **Défi À l'école, à pied ou à vélo, je suis capable !** consiste en une matinée festive durant laquelle les élèves sont invités à se rendre à l'école à pied ou à vélo. L'activité se déroule au moment de l'arrivée des élèves et la première édition est majoritairement animée par MOBI-O. Ce sera une excellente occasion de promouvoir les transports actifs auprès de la communauté scolaire. Le Défi pourrait également servir d'occasion de sensibilisation à la sécurité routière dans les alentours de l'école. C'est pourquoi il semble pertinent de cumuler cette activité à un projet de rue-école pour créer de l'engouement le premier jour du projet, à la fois auprès des jeunes que des parents.

TROTTIBUS

L'organisation d'un **trottibus** serait un outil intéressant pour favoriser l'utilisation du transport actif des élèves. Un trottibus est un autobus pédestre, encadré et supervisé par des adultes responsables. L'ensemble des étapes de mise en œuvre pour un trottibus sont estimées à six semaines. Ce type d'initiative pourra cependant être inclus dans la prochaine mise en œuvre d'une rue-école.

Pour plus de renseignements sur la mise en place d'un trottibus, nous vous conseillons de suivre [ces étapes](#).

CYCLOBUS

L'organisation d'un **cyclobus** s'approche de celle d'un trottibus, à la différence que le convoi créé se déplace à vélo. Ce type d'initiative nécessite l'engagement de parents bénévoles.

VOLET MOBILISATION FORMATION ÇA MARCHE !

La formation **Ça marche !** (voir les **Activités de formations**) est à destination des élèves du 2^e cycle et a pour objectif d'apprendre aux élèves à se déplacer seul-es en sécurité. Cette formation est composée d'un 3^e volet qui a pour objectif de rassembler les élèves avec des décideurs et décideuses pour discuter des aménagements piétons existants et/ou manquants.

Ce volet s'implanterait parfaitement dans le cadre d'un projet rue-école, car il permettrait de lancer la discussion avec les élèves et les élu-es sur les bénéfices d'une rue-école. Nous recommanderions de prévoir une heure en classe avec la ou les classes participantes à cette formation, les élu-es et la direction de l'école pour réaliser cette présentation à la suite de la rue-école.

3. Activités de sensibilisation



Durant l'activité du Défi Je suis capable ! (voir **Activités de mobilisations**), peut également servir d'occasion de sensibilisation à la sécurité routière dans les alentours de l'école ; un groupe d'élèves motivés peut être mobilisé pour se rendre à l'école un peu plus tôt afin de se poster à un endroit stratégique avec l'un de [nos radars pédagogiques](#) et nos pancartes visant à aviser les automobilistes de s'ils respectent ou enfreignent la limite de vitesse.

10. Débarcadère alternatif pour autobus scolaire

Voici les étapes conseillées pour prévoir un débarcadère alternatif pour les autobus scolaires les jours de rue-école. Ceci est à titre indicatif, chaque projet peut suivre son propre cheminement et s'adapter en fonction de la réalité de son milieu.

1) Évaluer les besoins :

Contacter le transporteur scolaire de l'école pour identifier les enjeux et les contraintes liés à l'aménagement d'un débarcadère alternatif

2) Analyse des espaces disponibles et définition de l'emplacement :

Examiner les zones environnantes de l'école pour identifier les espaces pouvant être utilisés comme débarcadère alternatif

3) Conception du débarcadère alternatif :

- a. Favoriser un emplacement permettant de s'assurer que le parcours piéton des élèves venant en transport scolaire vers l'école est sécuritaire et sur le corridor scolaire
Le débarcadère alternatif peut se trouver à une plus grande distance de l'école qu'habituellement. Toutefois, il est conseillé qu'il soit à proximité du corridor scolaire, afin de s'assurer de la sécurité du parcours piéton pour les élèves.
- b. Au besoin, prévoir une signalisation temporaire (une affiche) ou un bénévole pour présenter le parcours aux élèves.

4) Coordination avec les parties prenantes :

- a. Confirmer le débarcadère alternatif avec le transporteur et apporter des ajustements au besoin
- b. Communiquer le nouveau débarcadère auprès du personnel, des parents, des bénévoles et la municipalité



11. Débarcadère alternatif pour les voitures

Voici les éléments à considérer pour prévoir un débarcadère alternatif pour les voitures. Ceci est à titre indicatif, chaque projet de rue-école peut suivre son propre cheminement et s'adapter en fonction de la réalité du milieu :

Il s'agit d'une solution envisageable, mais il est important de rappeler que l'objectif de ce projet est d'encourager les élèves à venir en transport actif à l'école. Il est donc important d'encourager les parents d'élèves à déposer leur(s) enfant(s) en dehors du périmètre de proximité de l'école et plutôt sur le corridor scolaire de l'école (avec présence de brigadiers juvéniles et/ou adultes).

Si malgré tout, la communauté sent le besoin de prévoir un débarcadère alternatif, voici les étapes à suivre qui sont conseillées :

- 1) **Évaluer les besoins**
- 2) **Analyse des espaces disponibles et définition de l'emplacement :**
 - a. Sélectionner un emplacement stratégique en dehors du périmètre de l'école, mais à proximité des principaux points d'accès.
 - b. Assurer la disponibilité d'un espace suffisant pour accueillir à la fois les voitures des parents et le trottibus, en veillant à ce que cela n'entrave pas la circulation routière ou piétonnière.
- 3) **Conception du débarcadère alternatif :**
 - a. S'assurer que le parcours piéton des élèves venant en voiture vers l'école est sécuritaire
Le débarcadère alternatif peut se trouver à une plus grande distance de l'école qu'habituellement. Il est conseillé qu'il soit à proximité du corridor scolaire, afin de s'assurer de la sécurité du parcours piéton pour les élèves.
 - b. Prévoir une signalisation temporaire (une affiche) ou un bénévole pour présenter le parcours aux élèves.
- 4) **Coordination avec les parties prenantes**
 - a. Communiquer avec l'école, les parents et la municipalité
 - b. Présenter la solution lors de la rencontre préparatoire avec les bénévoles



12. Retour sur le projet-pilote réalisé à l'école Lac-des-Fées au printemps 2023

La présente partie vise à faire un retour sommaire sur les résultats du projet-pilote réalisé à Lac-des-Fées.

Les 18, 25 mai et 1^{er} juin 2023, avec le soutien de plusieurs partenaires, MOBI-O a testé le concept de rue-école dans le cadre d'un projet pilote à l'école Lac-des-Fées, une première à Gatineau. Ainsi, la rue Bisson, entre la rue Camille-Gay et la rue Marguerite-Bourgeoys, a été réservée exclusivement au transport actif le matin et en fin de journée, à l'arrivée et au départ des élèves de l'école. La fermeture de la rue à la circulation automobile, assurée par le Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG), était en vigueur de 7 h 45 à 8 h 45 le matin et de 15 h 15 à 16 h 15 en fin de journée. Outre la Ville de Gatineau, plusieurs autres acteurs ont soutenu le projet et se sont impliqués afin d'assurer son bon déroulement. En plus de l'école Lac-des-Fées, son conseil d'établissement et son comité de circulation, MOBI-O a pu compter sur l'appui et la contribution d'Action-Quartiers, de l'Association des résidentes et des résidents du quartier Wright (ARRQW), ainsi qu'une dizaine de parents qui ont participé à la rue-école en tant que bénévoles.

1) Résultats de la part modale des élèves au fur et à mesure du projet

Un comptage à main levée dans les classes a été demandé par la Ville de Gatineau au personnel enseignant afin d'évaluer la part du transport actif avant le début du projet de rue-école. Lors des comptages effectués entre le 11 et le 17 mai 2023, la part modale du transport actif constatée était de 42 % contre 43 % pour la voiture (le reste en transport scolaire). L'échantillon était de 241 élèves sur un total de 427 élèves fréquentant l'établissement sur Camille-Gay (56 % des élèves).

Par la suite, des comptages terrain ont été effectués pendant les trois journées de la tenue du projet sur la rue Bisson seulement. Des quantités prédéterminées de macarons et d'autocollants étaient mises à disposition des bénévoles encadrant l'événement. Les macarons et autocollants étaient ensuite distribués aux enfants et aux adultes se déplaçant à l'événement en transport actif (une couleur pour les enfants et une couleur pour les adultes). Voici les chiffres recensés par le comptage avec autocollants et macarons sur la portion rue-école :

Date	Nombre d'enfants	Nombre d'adultes
18 mai	218	61
25 mai	241	83
1 ^{er} juin	247	96



En considérant les données recueillies avant le projet de rue-école, la part modale du transport actif est donc passée de **42 % avant le projet**, puis à **59 % et 89 %** respectivement **lors des deux dernières journées** du projet. La part modale du transport actif a plus que doublé.

À la lumière des chiffres, on peut conclure que la rue-école à elle seule a eu un impact très important sur l'évolution de la part modale du transport actif. Cependant, on note que c'est l'effet combiné de la rue-école et du Défi *Je suis capable !* qui a permis d'amener la part modale à un sommet (**89 % en 2023 contre 77 % en 2022**, soit une augmentation d'environ **16 %**). La rue-école permet de sécuriser les déplacements actifs autour de l'école, alors que la campagne de sensibilisation permet d'encourager le changement de comportement. Ainsi, les deux éléments renforcent d'autant la confiance du parent à favoriser le transport actif de son enfant.

2) Résultats du sondage effectué auprès des parents d'élèves et du personnel de l'école

Suivant le projet, un sondage en ligne a été effectué auprès des parents et du personnel de l'école du 8 au 18 juin 2023. Au total, 111 personnes ont répondu. Voici les faits saillants :

Le projet de rue-école a suscité une très grande appréciation de la part des parents et du personnel. Une vaste majorité des gens ont aimé le projet, trouvaient qu'il était pertinent, qu'il devrait devenir permanent et qu'il devrait être implanté ailleurs à Gatineau :

- ▶ **87 %** des personnes répondantes **étaient satisfaites du projet.**
- ▶ **79 %** des personnes estiment que la rue-école a **contribué à améliorer la sécurité des enfants**
- ▶ **76 %** des personnes souhaitent **que le projet devienne permanent**
- ▶ **80 %** des personnes sont favorables à **l'implantation du projet ailleurs à Gatineau**

Sur **les impacts du projet** quant à l'incitation au transport actif, voici ce qui a été relevé :

- ▶ **28 %** ont affirmé que le projet les avait **incités à favoriser le transport actif**, alors qu'ils prennent la voiture normalement
 - **13 %** ont été incités à **accompagner leur enfant en transport actif**, alors qu'ils prennent la voiture d'habitude
 - **11 %** ont été incités à **déposer leur enfant plus loin de l'école** afin de le laisser faire le reste du trajet en transport actif
 - **5 %** ont été incités à **laisser leur enfant aller en transport actif de façon autonome**
- ▶ **53 %** ont signifié que leur enfant était **déjà en transport actif**
- ▶ **19 %** ont affirmé que cela n'a pas changé leurs habitudes et qu'ils **ont favorisé l'automobile**



Mot de la fin !

Nous espérons que cet outil vous a été utile. Si vous organisez une rue-école, n'hésitez pas à partager vos résultats sur les réseaux sociaux en mentionnant la campagne "À l'école, à pied ou à vélo... je suis capable !"

- **Facebook** : @ Campagne Je suis capable
- **Instagram** : @jesuiscapable.lacampagne
- **Hashtags suggérés pour les réseaux sociaux** : #MobilitéDurable #RueÉcole #TransportActif #SécuritéRoutière



Annexe 1 – Exemple de plan de communication à adapter à votre école

Courriel aux parents - Lancement du projet :

Objet : Lancement du projet Rue-école !

Chers parents,

Votre école mettra en œuvre un projet de rue-école temporaire sur la rue [nom de la rue] les [dates du projet]. 🚦 La rue sera exclusive aux transports actifs ! 🚶 🚲 🚸

🕒 Horaires : [heures]

📍 Lieu : Rue [nom de la rue] à proximité de l'école

Qu'est-ce qu'une rue-école ?

Une rue-école désigne une rue située aux abords immédiats d'une école, réservée aux déplacements actifs (marche, vélo, trottinette, etc.) pendant une heure aux horaires d'arrivée et de départ des élèves. Cela permet de sécuriser les trajets et d'encourager les modes de déplacement actifs.

Si vous devez absolument utiliser la voiture, nous vous invitons à déposer vos enfants à proximité, dans une zone sécurisée, comme le corridor scolaire *(si disponible, rajouter en pièce jointe la carte)*, afin qu'ils puissent marcher le reste du chemin !

Merci pour votre soutien à ce projet qui améliore la sécurité et favorise les déplacements actifs.

Annonce des événements :

Chers·ères parents,

Les prochains [jours de la semaine] ([dates]), la rue [nom de la rue] sera réservée aux déplacements actifs de 7h à 8h et de 14h30 à 15h30 🚲 🚶 🚸

À L'ÉCOLE À PIED OU À VÉLO...



Seuls la marche, le vélo et la trottinette seront autorisés. La sécurité sera assurée par des bénévoles et des membres du personnel, ainsi que par les forces de l'ordre !

Nous invitons les personnes venant en voiture à déposer leur enfant le long du [corridor scolaire sécurisé](#) par des brigadiers-ères pour qu'ils et elles puissent profiter de l'événement !

Nous remercions MOBI-O pour son soutien et sommes impatients de constater les effets positifs de ce projet. Pour plus d'informations, cliquez ici : jesuiscapable.info/activites/rue-ecole

#MobilitéDurable #RueÉcole #Gatineau



Figure 2 : Exemples d'images de diffusion.

Rappel de l'évènement 1 :

📢 Rappel : Demain aura lieu le [premier, deuxième, troisième] jour de rue-école sur la rue [nom de la rue] !

La rue sera réservée aux déplacements actifs pour favoriser les trajets sécurisés des élèves.


Merci de contribuer à la réussite de ce projet en déposant vos enfants à proximité et en utilisant les modes de transport actifs !


#MobilitéDurable #RueÉcole #TransportActif #SécuritéRoutière




Rappel de l'évènement 2 :

N'oubliez pas que demain sera le deuxième jour de rue-école !

 La rue sera exclusive au transport actif !


 Horaires : 7h-8h et 14h30-15h30

 [nom de la rue]

Nous avons hâte de vous y voir ou revoir !

#MobilitéDurable #RueÉcole #TransportActif #SécuritéRoutière

Promotion de l'évènement : *Pour cette publication, il est proposé de partager des photos des derniers évènements pour encourager les familles à continuer ou à s'inscrire dans cette initiative. MOBI-O pourrait vous fournir des chiffres de participation des deux premiers évènements pour étayer votre publication.*

 Les [premiers, deux premiers] jours de rue-école ont été un succès avec une participation de [pourcentage ou nombre] !


Nous espérons voir encore plus d'élèves participer au prochain événement.

Rappel de l'évènement 3 :

Demain se tiendra au sein de notre école, 2 évènements : le dernier jour de rue-école et notre participation au défi « À l'École, à pied ou à vélo, je suis capable ! ».

Ces différents projets visent à favoriser les déplacements actifs (à pied, à vélo, en trottinette...) des élèves du primaire!

Nous invitons les personnes venant en voiture à déposer leur enfant le long du corridor scolaire sécurisé par des brigadiers-ères pour qu'ils et elles puissent profiter de l'évènement !

 Horaires : 7h-8h et 14h30-15h30

 Rue Saint-Florent



#MobilitéDurable #RueÉcole #TransportActif #SécuritéRoutière

Publication des résultats :

🏆👍 Le projet rue-école a permis d'inciter une grande partie de nos élèves à venir de façon autonome les trois derniers mardis de ce mois d'octobre.

Ce fut une belle réussite avec un nombre de [nombre] élèves ayant participé, ce qui représente [pourcentage] de notre école !

Ce projet a été possible en partenariat avec MOBI-O pour organiser la sécurité dans la rue Florent.

Courriel aux parents - Conclusion :

Chers-ères parents,

Le projet de rue-école a été un grand succès grâce à votre soutien et à la participation active de nos élèves. Nous avons constaté une hausse de [pourcentage] du nombre d'élèves utilisant les modes de transport actifs. Un grand merci à tous pour votre engagement !

Ce projet a été possible en partenariat avec MOBI-O pour organiser la sécurité dans la rue Florent et au soutien financier de la Concertation des saines habitudes de vie en Outaouais et avec l'appui de la Ville de Gatineau.

Nous vous inviterons prochainement à répondre à un court sondage pour recueillir vos impressions et améliorer les futures initiatives de mobilité active.



Annexe 2 – Exemple de tableau de recensement en classe

Le recensement des parts modales dans une classe permet de connaître **les modes de transport utilisés par les élèves (marche, vélo, voiture, bus, etc.)** et d'évaluer la proportion de chaque mode. Pour le réaliser, l'enseignant peut demander aux élèves, à main levée, comment ils se sont rendus à l'école aujourd'hui. Ces données peuvent ensuite être compilées dans le tableau ci-dessous afin d'identifier les tendances. Cet exercice est essentiel pour **suivre l'évolution des déplacements actifs dans le cadre du projet de rue-école**. Les informations recueillies pourront ensuite être mises en valeur pour promouvoir la mobilité durable et encourager les choix de transport écoresponsables.

Nom de la classe	Nombre d'élèves officiels/inscrits	Nombre d'élèves présents aujourd'hui	Nombre d'élèves, comptés en levant la main, en fonction du mode de transport utilisé aujourd'hui pour le trajet maison-école			
			Transport actif (à pied, en vélo, entrottinette, etc.)	Voiture	Autobus scolaire	Autres